

# Ville de Chevilly-Larue (Val-de-Marne)



## Grand prix de l'Environnement 2002 des villes d'Ile-de-France

### 1) La collecte sélective :

Mise en place de la collecte sélective en porte à porte (3 flux) en complémentarité de la collecte sélective en apport volontaire développée sur Chevilly-Larue depuis plus d'une décennie.

Cette collecte sélective, complémentaire de la collecte des O.M., permet un ramassage des déchets en C6 (6 jours) et sera accompagnée à l'été 2002 d'une collecte de DIB pour les artisans et commerçants.

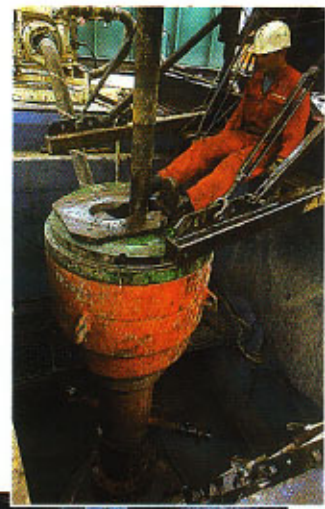
Dans le cadre du contrat « terres vives » signé par le Syndicat Intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets (SIEVD) auquel la ville est adhérente, un réseau de déchetteries se concrétisera dès 2003.



## 2) Le réseau de géothermie :



Le réseau de chaleur alimentant aujourd'hui plus de 15 000 équivalent-logements est le plus grand réseau géothermique en Europe. Depuis quelques années, un système de co-génération a été mis en œuvre, permettant un équilibre financier de l'opération. 90 % des établissements communaux sont raccordés à ce réseau, ainsi qu'une grande majorité de l'habitat collectif. Ce système permet de limiter très fortement les émissions de gaz à effet de serre.



## 3) Le transport urbain municipal

En complément du réseau RATP existant, la ville a mis en place un transport municipal (dénommé La Colombe par le Conseil municipal d'enfants), irriguant l'ensemble des pôles d'activités (écoles, collèges, lycée, centre ville, installations sportives, etc.) de la commune. La ville a été lauréate d'un appel à projet pour un bus à traction électrique. A ce jour, le bus fonctionne aux normes européennes en attendant le financement pour un bus électrique.

